

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_1_22

Objet : Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 - Demande de subvention auprès de l'Etat - Fourniture et pose de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au Centre culturel Jean BERNARD, sur la convocation qui lui a été adressée par le Premier Adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, M. MARCILIAC Jérôme, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :

Etaient Absents excusés

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 - Demande de subvention auprès de l'Etat - Fourniture et pose de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis

Par délibération n°2023_3_16 du 13 avril 2023, le conseil municipal a approuvé l'opération relative à l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis. Ces investissements ayant pour objectif de maîtriser notre consommation énergétique.

Le coût prévisionnel de l'opération a été arrêté comme suit :

Stade Xavier Foubert - Fourniture et pose de projecteurs à led	49 836,00 €
Stade Sainte Rosalie - Fourniture et pose de projecteurs à led	15 696,00 €
Courts de tennis - Fourniture et pose de projecteurs à led	18 630,00 €
TOTAL HT	84 162,00 €

La commune a obtenu un financement du Conseil départemental des Bouches du Rhône à hauteur de 42 081 €, soit 50% du montant HT.

Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'obtenir pour cette opération une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, à hauteur de 20 %, selon le plan de financement ci-après :

Financiers	Taux	Montant de la subvention sollicitée
Conseil Départemental 13	50%	42 081.00 €
Etat	20%	16 832.40 €
Autofinancement	30%	25 248.60 €
TOTAL		84 162.00 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la sollicitation de l'aide financière de l'Etat sur l'opération relative à l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

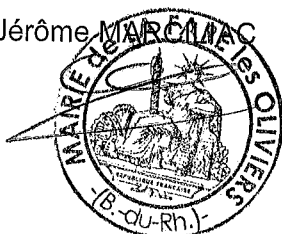
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, une subvention à hauteur de 20 % sur l'opération relative à l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis, selon le plan de financement ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux seront prévus au budget 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA